# Bourg de Péage Infos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

N° 66 / JUIN 2013

DOSSIER

BOIS DES NAIX

## 10 ans de nature

PAGE 5 :
BIEN VIEILLIR, MODE D'EMPLOI

PAGE 10 :
NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

# 2014, année électorale

**En 2014 auront lieu les élections municipales et européennes.** Pour rappel, seront admis à voter les personnes de nationalité française ainsi que les ressortissants européens, de plus de 18 ans, domiciliés sur la commune et inscrits sur la liste électorale.
Si vous n'êtes pas encore inscrits, il faut vous présenter en mairie, avant le 31 décembre 2013, munis d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile récent.
**N'attendez pas le dernier moment !**

**Attention :** si vous avez changé d'adresse sur la commune, vous devez le signaler en Mairie au service élection.

# Enquête INSEE

Jusqu'au 28 juin, **l'INSEE réalise sur notre commune** une enquête sur les ressources et les conditions de vie. Cette enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.
Certains ménages péageois seront donc sondés. Ils seront préalablement prévenus par courrier et informés du nom de l'enquêteur.
**Pour rappel**, les réponses fournies lors de l'entretien resteront anonymes et confidentielles : elles serviront uniquement à des fins statistiques.

# Le Tour de France aime Bourg de Péage

**En 2013, à l'occasion de sa 100e édition, le Tour de France fait un crochet par la Drôme.** Dimanche 14 juillet, jour de fête nationale, cette 15e étape (reliant Givors au Mont Ventoux) passera encore une fois à Bourg de Péage !
De quoi revivre nos émotions de 2010 lorsque notre commune a organisé un départ d'étape… La caravane et les coureurs emprunteront le boulevard Alpes-Provence et la montée de la Maladière (caravane à partir de 10h30), pour prendre ensuite la direction du sud de la Drôme. Notez que bien évidemment ces axes seront interdits à la circulation ce jour-là (des déviations seront mises en place).

## Prochain conseil municipal

> **Lundi 24 juin à 18h30** (Mairie - Salon d'honneur)

## ÉTAT CIVIL

**Naissances :** Mohamed Salhi, Kylian Brun, Naomie Nazon, Ethan Paire Cerdan, Selena Letizi, Bastien Heyraud, Siana Sampino, Johanne Thomas, Antoine Sadak, Milan Decottignies, Romane Pral, Jayden Berchel, Louison Desmet, Yaël Beluze, Zakaria Hioud, Hamza Ramon, Jade Geiss, Fanette Grenier, Rayan Idil, Lola Chartoire, Louna Bedon Padey, Elona Tardieu, Marley Remion, Malou Bardot, Elisa Brossier et Antoine Ciccarelli Mestre.

**Décès :** Maurice Vandre, José Pinto de Sousa, Henriette Livache, Paul Monet, Bernard Allibert, Paulette Durand, Lionel Garcia, André Reboulet, Robert Courbon, Marthe Juge, Sophie Ghezzi, Ginette Robert, Renée Perret, Germaine Roux, Berthe Chovet, Samuele Carannante, Émile Magne, Raymond Lelièvre, Suzanne Royannez, Antoine Viallon, Jean Rives, Maurice Barlat, Jean-Michel Guyon et René Antoine.

**Mariages :** Predrag Lazarevic et Maja Zivotic, Ludovic Eymieu et Fanny Garoste, Thibaut Rochas et Aurélie Danin, Christophe Serclerat et Marion Garcin, Patrick Mirland et Marie-Claire Morfin.

**SERVICE NATIONAL :** Pour les filles et les garçons nés en 1997 le recensement est obligatoire. Présentez-vous à la mairie de votre domicile dans les trois mois qui suivent la date de votre 16ème anniversaire, munis du livret de famille et de votre carte d'identité.

## NOS PERMANENCES

**Nathalie Nieson** MAIRE
Permanence libre le 1er samedi du mois, de 9h à 12h.
Ligne directe : 04 75 72 74 10

LES ADJOINTS REÇOIVENT TOUS LES JOURS, SUR RDV :

**Christian Rolland**
1ER ADJOINT CHARGÉ DES FINANCES

**Anna Place**
ADJOINTE CHARGÉE DE L'ACTION SOCIALE, DES SOLIDARITÉS ET DU LOGEMENT

**Bernard Heyraud**
ADJOINT CHARGÉ DES TRAVAUX ET DE LA SÉCURITÉ

**Corinne Martinez**
ADJOINTE CHARGÉE DU PERSONNEL, DE LA COMMUNICATION ET DES TIC

**Daniel Sabas**
ADJOINT CHARGÉ DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE

**Sylvie Ottone**
ADJOINTE CHARGÉE DE L'ÉDUCATION ET DE LA PETITE ENFANCE

**David Buisson**
ADJOINT CHARGÉ DE LA CULTURE, DE L'ANIMATION ET DE LA VIE DES QUARTIERS

**Béatrice Frecenon**
ADJOINTE CHARGÉE DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU CADRE DE VIE

## HORAIRES ACCUEIL MAIRIE

- Lundi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h
- Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-18h
- Mercredi : 9h-17h
- Samedi : 9h-12h

## NOS LIGNES DIRECTES

**Accueil standard**
04 75 72 74 00
**État civil**
04 75 72 74 01
**Secrétariat général**
04 75 72 74 20
**Services techniques**
04 75 05 89 80
**Centre Communal d'Action Sociale**
04 75 72 74 74
**Service éducation**
04 75 72 74 60

www.bourgdepeage.com

**Nathalie Nieson**
Maire
de Bourg de Péage
Députée
de la 4ème circonscription
de la Drôme

*Quelle place peut et doit être faite aux personnes âgées dans notre ville d'aujourd'hui et dans celle de demain ? Accompagner nos aînés tout au long de l'année dans notre commune demeure une préoccupation importante pour notre équipe municipale.*
*Nous avons cette ambition de tracer le chemin pour une " avancée en âge réussie ", tant du point de vue de la santé individuelle que des relations humaines. Le tout, en valorisant l'organisation d'activités collectives, la mise en œuvre d'actions de prévention adaptées et l'accompagnement au quotidien des personnes qui en ont le plus besoin.*

*La qualité de vie dans notre commune passe aussi par le cadre de vie. Les aménagements le long des quais de l'Isère, le nettoyage des espaces publics, les équipements sportifs et collectifs, le fleurissement, l'entretien des espaces verts et évidemment notre immanquable bois des Naix font respirer notre ville !*
*Vous êtes d'ailleurs des centaines chaque jour et plus encore le week-end à parcourir ses allées pour un moment de détente ou sportif. Ce poumon vert de notre commune reste un lieu privilégié depuis dix ans pour les Péageois.* ***À l'occasion de ce dixième anniversaire, nous sommes particulièrement heureux de vous inviter à nous retrouver le 15 juin prochain pour de nombreuses animations et pour faire la fête au bois des Naix.***

*Bien que la trêve estivale se profile déjà à l'horizon et que les activités intenses menées tout au long de l'année dans nos multiples associations et dans nos vies respectives vont petit à petit prendre un rythme plus tranquille, vous pouvez compter sur ma mobilisation et celle de toute mon équipe.*

*Je vous souhaite un bon été, dans l'attente de vous retrouver lors des nombreuses manifestations qui ponctueront cette période.*

*Bonne lecture.*

BRÈVE

# Devoir(s) de mémoire

**Toujours aussi impliquée dans la transmission du devoir de mémoire auprès de ses élèves, Christelle Masliah (professeur d'histoire) accompagnée par d'autres enseignants et soutenue par la Principale du collège de l'Europe, Mme Bianquis, a emmené en voyage scolaire 52 élèves de 3e (du 19 au 21 avril). Au programme des visites : mémorial de la Shoah, mémorial de Verdun et camp de concentration de Struthof.**

**Par ailleurs, comme chaque année, Mme Masliah a également encouragé plusieurs de ses élèves à présenter un travail pour le concours de la Résistance et de la Déportation.**

**Thème 2013 : « *Communiquer pour résister* ». Huit élèves se sont brillamment illustrés en étant primés au niveau départemental. Deux d'entre eux ont même raflé les premiers prix et sont maintenant sélectionnés pour le concours national ! Afin de les récompenser, ils se sont vus offrir un voyage en Autriche afin de visiter le camp de Mauthausen, accompagnés d'Henri Germain (Président de la FNACA) et de Jean Monin, retraité romanais, ancien déporté.**

Les élèves primés au concours de la Résistance et de la Déportation, à Mauthausen

# Vu à Bourg de Péage

## Record du monde

**Le 7 avril.** Il aura fallu pas moins de 56 kg de farine, 15 kg de beurre et 360 œufs pour confectionner cette pogne géante de **134,5 kg** (un record du monde !), un défi que s'étaient lancé Jean-Charles Pascalis et son équipe. La pogne a ensuite été vendue, par tranche, devant la boulangerie aux nombreux Péageois venus pour l'occasion. Les bénéfices ont été reversés aux Restos du cœur.

## Visite ministérielle

**Le 11 avril.** George Pau-Langevin, Ministre déléguée chargée de la réussite éducative, était en visite sur le bassin romanais-péageois. Venue observer et évaluer, sur place, les dispositifs de réussite scolaire mis en œuvre, elle a notamment eu l'occasion de faire une halte à l'école Louis Pasteur pour venir à la rencontre des élèves et de l'équipe éducative.

## Cultivons nos quartiers !

**Le 15 avril.** Au cœur de la Petite Ardoise, au pied des immeubles, un projet de **jardin partagé** associant Drôme Aménagement Habitat, la Ferme de Cocagne, la Ville et les habitants du quartier vient de voir le jour. Sur un terrain de 450 m², une quinzaine de familles cultive aujourd'hui des fruits et légumes bio. Une autre manière d'apporter du lien social et de mieux s'approprier son quartier.

## En attendant le printemps

**Le 17 mai.** En attendant que le printemps fasse réellement son apparition, les aînés péageois sont venus chercher un peu de chaleur lors du traditionnel repas de printemps organisé par la Ville à leur attention.
Un repas suivi d'une animation dansante, appréciés par plus de 160 convives.

## Premier service

**Le 7 juin.** Trois nouveaux courts flambant neufs viennent d'être inaugurés au Tennis club de Bourg de Péage (complexe Jean Bouin), ce qui porte désormais à sept le nombre de courts disponibles, en plus des deux terrains couverts. Les 400 adhérents du club pourront très prochainement échanger les premières balles et apprécier la qualité du revêtement.

## BIEN VIEILLIR

# Mode d'emploi

**L'avancée en âge est une question centrale à Bourg de Péage et pour une raison simple : 25% des Péageois ont plus de 60 ans.**

Voilà pourquoi depuis des années, les élus multiplient les initiatives pour accompagner l'avancée en âge, adapter la ville au vieillissement de la population et préserver au mieux l'autonomie des aînés dans la cité. Création d'un accueil de jour, travaux d'accessibilité, services à domicile, temps d'animations, etc. : les exemples ne manquent pas. En 2011, Bourg de Péage devenait la première commune drômoise à obtenir le label « Bien vieillir-vivre ensemble » pour ses actions, services et équipements mis en œuvre en faveur des seniors.

Poursuivant cette démarche, la municipalité initie, en mai 2012, la réalisation d'une grande consultation. Pendant plusieurs mois, quelque 80 Péageois (retraités, commerçants, présidents d'associations, etc.) ont travaillé au sein de différents groupes de réflexion sur la question de l'adaptation de la ville au vieillissement, sur des thématiques aussi variées que l'aménagement urbain, le transport, le logement, la santé ou encore la participation citoyenne.

**OBJECTIF : dresser un état des lieux complet pour chacun des thèmes et proposer un plan d'actions visant à améliorer encore le bien vieillir à Bourg de Péage.** Un an plus tard (le 27 mai dernier), plus de 120 personnes sont venues assister à la restitution de ces travaux. « *Ce travail concerté va être particulièrement utile,* rappelle Anna Place, adjointe chargée de l'action sociale. *À partir des pistes qui ont été formulées, nous pourrons, dans les années à venir, ajuster et renforcer nos actions à destination de nos aînés. Et devenir une commune totalement exemplaire sur la question du bien vieillir !* »

## 3 questions à Luc Broussy

**Auteur d'un rapport remis au Premier ministre sur l'adaptation de la société au vieillissement, il est venu participer à la restitution des travaux du label « Bien vieillir-vivre ensemble » à l'invitation de la Ville. *Bourg de Péage Infos* a recueilli ses impressions.**

### Que pensez-vous de la démarche engagée par la Ville ?

*"Les actions qui réussissent sont celles qui ont été pensées et réfléchies dans le cadre d'une démarche de concertation associant le plus grand nombre (associations, commerçants, seniors, etc.). Par exemple, en invitant les représentants des personnes âgées au sein de sa Commission communale d'accessibilité, votre commune initie une démarche exemplaire et optimale pour mettre en place des aménagements qui apportent un réel confort et favorisent la mobilité de tous. En cela, Bourg de Péage est même très en avance".*

### Quel est votre sentiment sur les réalisations péageoises en faveur des seniors ?

*"Ce que réalise la Ville de Bourg de Péage en faveur des seniors est totalement en phase avec les préconisations faites au niveau national. Installer des équipements urbains pour contribuer à préserver l'autonomie des personnes âgées, engager une réflexion sur l'adaptation des logements, développer l'information à destination des aînés, etc. Tout ça va dans le bon sens".*

### Que retenez-vous des échanges d'aujourd'hui ?

*"J'ai suivi ces échanges avec le plus grand intérêt. Ce que j'ai vu et entendu est venu alimenter et illustrer la réflexion que je mène sur ces questions du vieillissement au niveau national. D'ailleurs, je ne manquerai pas de faire part de cette expérience péageoise à Madame Delaunay (Ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie)".*

# 10 ans de nature

**Le 15 juin prochain, notre bois des Naix fêtera ses 10 ans d'existence comme parc urbain public. L'occasion de revenir sur l'histoire de ce coin de nature, véritable patrimoine local.**

À n'en pas douter, la création d'un parc au cœur de notre cité était indispensable. En dix ans, le bois des Naix s'est imposé comme le lieu incontournable des sorties péageoises. Paradis des joggers et des sportifs, lieu de promenade familiale le week-end, terrain de jeu et d'aventure pour les enfants, etc. En pleine nature, loin des tumultes de la ville, ce havre de paix est fréquenté, hiver comme été, par les Péageois de tous âges.

Tout commence en juin 1998, lorsque la Ville achète les douze hectares de l'actuel bois, sous l'impulsion de Didier Guillaume alors maire de Bourg de Péage. Objectif : créer un véritable parc urbain accessible à tous, faire de ce « poumon vert de la ville » un lieu de promenade et de détente pour les Péageois, agrémenté notamment de jeux pour enfants et de tables de pique-nique.

Endormi depuis les années 50, sans entretien particulier, cet espace a nécessité des travaux colossaux d'aménagement et de mise en sécurité avant d'ouvrir au public.
Il a fallu, dans un premier temps, élaguer et éclaircir le parc, envahi par la végétation et les branches mortes. Par la suite, d'importants travaux de terrassements, de rénovation des murets en pierre et de clôture de l'ensemble du parc ont été nécessaires. Des cheminements, des ponts, des escaliers et des rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite sont réalisés. Des pelouses sont semées, de nouvelles plantations sont réalisées et un jardin à la française est même conçu pour l'entrée principale. En tout, trois ans de travaux auront été nécessaires.

**Le bois des Naix ouvre officiellement ses portes en mai 2003**. L'année suivante est inaugurée la seconde tranche du parc (2 hectares supplémentaires) comprenant notamment le belvédère sur l'Isère.

## Le bois des Naix, un patr

Bien qu'il ait été créé et façonné par l'homme, le bois des Naix n'en demeure pas moins un **espace naturel** à part entière où de nombreuses espèces se sont progressivement et naturellement installées.

Qu'il s'agisse de la flore ou de la faune (plus de 140 espèces animales observées dont certaines dites « remarquables » pour leur rareté), **le bois des Naix représente un véritable écosystème, une biodiversité particulièrement riche qu'il**

**Le bois des Naix vous accueille :**

- du 1er mai au 30 sept. de 7h à 21h
- du 1er oct. au 30 avril de 9h à 17h30

(Fermeture annuelle pour travaux d'entretien en janvier)

## Renouer avec l'histoire

La volonté de se réapproprier ce patrimoine local fait écho avec l'origine de ce bois, créé quelque 200 ans plus tôt. Son histoire est intimement liée à Claude-Pierre Dedelay d'Agier (1750-1827), personnalité locale aux multiples activités politiques et philanthropiques. Pendant 20 longues années, il a patiemment acheté, parcelle après parcelle, l'actuel bois des Naix afin de l'aménager en domaine d'agrément conforme à ses désirs. Il ne s'agissait à l'origine que de prés et de vignes.

C'est en 1815 que commencent les travaux d'aménagement du parc : creusement de fossés, construction de murs, assainissement des mares, plantation de milliers d'arbres d'essences différentes (platanes, acacias, genévriers, frênes, osiers, amandiers, noyers, charmes, etc.). La majestueuse allée de platanes que l'on peut encore admirer aujourd'hui est un vestige de ce premier jardin.

Depuis sa création, ce bois fait partie intégrante du patrimoine de la cité : des générations de Péageois l'ont fréquenté. Des fêtes champêtres et des kermesses y ont même été organisées par le passé. Il était donc tout naturel de faire de ce lieu un véritable espace public aménagé ouvert à tous.

Souvenir d'un pique-nique au bois des Naix en 1947

## imoine écologique

**convient de protéger.** Voilà pourquoi la Ville procède à un entretien le plus naturel possible du parc.

Prohibition de tout produit chimique ou « phyto-sanitaire » (désherbant, insecticide), fauchage tardif et écologique pour préserver insectes et flore sauvage, piégeage biologique des insectes nuisibles, etc. Tout est mis en œuvre par la Ville pour respecter ce véritable corridor écologique que représente le bois des Naix.

## Quand l'art s'invite au bois

À l'occasion des 10 ans du parc, la Ville a eu un coup de cœur pour une sculpture de l'artiste Toros, une œuvre qui viendra désormais accueillir les visiteurs dès l'entrée principale du bois des Naix.

Après la sculpture du jardin d'Arménie et « *la femme au chapeau* » à l'Espace François Mitterrand, c'est donc la troisième œuvre de l'artiste à venir agrémenter un site péageois.

« *C'est l'évocation de la nature et de sa grandeur. Je suis connu pour mon travail sur la femme, mais pour cette œuvre, j'ai renoué avec le monde animalier. Une sculpture qui s'intègre finalement parfaitement à l'histoire du bois des Naix dans lequel vivaient autrefois des cervidés. Le cerf est un animal noble et fier. Sa stature est une évocation de la quiétude du lieu.* »

Et pour découvrir cette pièce unique qui a demandé plusieurs mois de travail à l'artiste, rendez-vous est pris le 15 juin !

**> Pour fêter comme il se doit dix ans de nature, rendez-vous le 15 juin prochain au bois des Naix. Retrouvez toutes les animations dans le programme édité à cette occasion et sur www.bourgdepeage.com**

BOURG DE PÉAGE FÊTE LES 10 ANS DU BOIS DES NAIX
Tous au Bois!
RDV samedi 15 juin
de 9h à 23h
ENTRÉES GRATUITES
Animations et jeux,
déjeuner sur l'herbe et bal populaire
bourg PÉAGE

# Quand « jouer » rime avec « sécurité »

À Bourg de Péage, on ne transige pas avec la sécurité des enfants sur les aires de jeux installées et gérées par la Ville. Début mai, la Direction départementale de protection des populations est venue procéder à une visite de contrôle inopinée afin de vérifier le suivi administratif concernant la maintenance de nos équipements et de constater la bonne tenue de nos aires de jeux directement sur le terrain (quais et bois des Naix). Aucune remarque n'a été formulée. Bien au contraire. La Ville a même été félicitée pour le sérieux avec lequel ses aires de jeux étaient entretenues et sécurisées. Un sans-faute !

# Plan local d'urbanisme, version 2013

**Service Urbanisme. T. 04 75 72 74 31**
> www.bourgdepeage.com (rubrique : Des services à mon service / Urbanisme)

**Après trois ans de procédure, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est aujourd'hui achevée et le nouveau règlement est en vigueur depuis le 19 mai dernier.**

À quelle hauteur peut-on bâtir sa maison ? Quelles règles respecter pour construire son garage, édifier sa clôture, sa piscine ? Comment savoir si un terrain est constructible ? Toutes les règles de construction et d'aménagement sont définies par ce PLU, nouvelle version.

Au titre des nouveautés, on peut noter une plus juste adaptation du périmètre de la zone inondable, la modification du règlement (abaissement des hauteurs de construction en centre-ville, suppression des coefficients d'occupation des sols dans presque tous les secteurs, etc.) ou encore la restitution de 50 hectares à l'agriculture.

Toutes les pièces du PLU (plan de zonage, règlement d'urbanisme, etc.) sont consultables auprès du service urbanisme (en Mairie) ainsi que sur le site internet de la ville.

# Lutte contre le frelon asiatique

**Arrivé accidentellement dans le Sud-Ouest en 2004, le frelon asiatique ne cesse de conquérir de nouveaux territoires et ses ravages sur les populations d'abeilles inquiètent les apiculteurs.**

Repéré en Ardèche, il est tout à fait probable qu'il soit présent dès cette année en Drôme. Face à ce nouvel envahisseur, la Fédération Départementale de Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON 26) fait appel à la contribution citoyenne. Le frelon asiatique est facilement reconnaissable à ses pattes jaunes, son corps noir et l'extrémité orange de son abdomen (le frelon européen est plus gros, avec un corps brun et l'abdomen jaune rayé de noir).

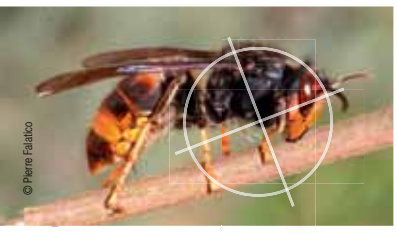

© Pierre Falatico

Si vous pensez être en présence du frelon asiatique ou d'un nid, vous êtes invités à contacter la FDGDON Drôme. **Attention :** la destruction des nids est réservée à des professionnels.

Contact FDGDON Drôme : 04 75 55 37 89

# Essai transformé !

Cette année, le collège Les Maristes s'est vu confier l'organisation du tournoi national UGSEL de rugby à sept, une compétition rassemblant les meilleures équipes de l'enseignement libre. Du 22 au 24 mai, 24 équipes venues de tous les établissements privés de France, se sont affrontées.

Après être montés sur la plus haute marche du podium l'an passé, nos rugbymen (catégorie minimes) « transforment » leur performance en décrochant à nouveau le titre de **Champion de France**, le tout sous l'œil avisé de Philippe Saint-André, le sélectionneur national, venu spécialement encourager les équipes en compétition !

Quant à l'équipe minime féminine, elle n'a pas démérité puisqu'elle termine deuxième.

**Félicitations !**

# Nouveau souffle pour la Petite Ardoise

**Le quartier de la Petite Ardoise fait actuellement l'objet d'un vaste projet de modernisation.**

Après la création toute récente d'un jardin partagé (*lire en page 4*), l'ensemble du quartier, avec son architecture typique des années 1970, va prochainement bénéficier d'un véritable projet de rénovation urbaine, sous la conduite de Drôme Aménagement Habitat.

Le programme prévoit notamment la démolition du bâtiment « Le Bresse », ceci afin d'ouvrir le quartier en créant une nouvelle rue et en requalifiant les espaces extérieurs (avec jeux pour enfants, jardins, restructuration des stationnements, etc.).

Le projet prévoit également la construction d'une vingtaine de nouveaux logements. Pour l'heure, l'opération de relogement des habitants du Bresse est déjà bien engagée. **Nul doute que ce programme apportera un nouveau souffle au quartier.**

# Nouveaux rythmes scolaires

**La réforme des rythmes scolaires sera effective dès la rentrée de septembre 2013 dans les écoles péageoises.**

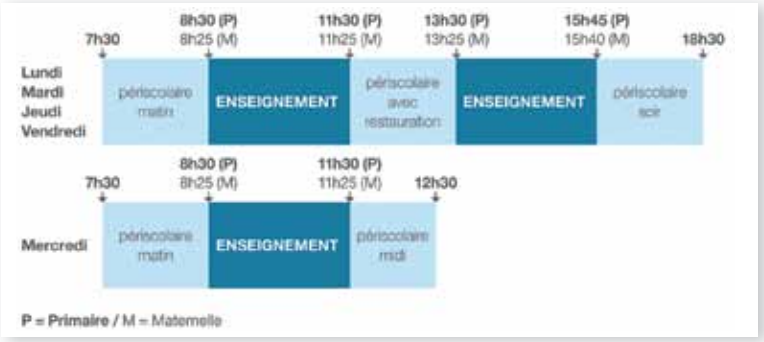


## La semaine de 4 jours et demi

À partir de septembre, les élèves scolarisés dans les écoles publiques péageoises auront désormais 24 heures d'enseignement par semaine, réparties sur neuf demi-journées **dont le mercredi matin.**

Pour accompagner cette nouvelle organisation et s'adapter aux besoins des parents, les horaires des accueils périscolaires ont été étendus (notamment le soir et le mercredi matin). Les restaurants scolaires municipaux, quant à eux, fonctionneront quatre jours par semaine. Le mercredi midi, un service de restauration sera assuré au centre de loisirs de Papelissier (avec transport en bus des enfants directement depuis leur école).

Pour parvenir à cette semaine type, Bourg de Péage a fait le choix de la concertation. « *Cette réflexion sur l'organisation et l'articulation entre les temps scolaires et périscolaires devait être menée de manière collective, avec tous les acteurs éducatifs : enseignants, inspection académique, délégués de parents d'élèves, associations, personnels municipaux* » rappelle Sylvie Ottone, adjointe chargée de l'éducation et de la petite enfance.

## TRIBUNE LIBRE

Aucun texte ne nous est parvenu au moment du bouclage de ce numéro de *Bourg de Péage Infos.*

## N'oublions jamais

En France, le 27 mai est désormais un jour anniversaire commémorant l'Union des résistants et maquisards, ces hommes et ces femmes de l'ombre qui décidèrent, il y a plus de 60 ans, de s'unir sous le commandement du Général de Gaulle qui, comme chacun le sait, était à Londres.
Un bel hommage, juste, dont notre pays peut être fier.
N'oublions jamais ceux qui, au péril de leur vie, ont résisté, se sont battus pour que la France reste le pays libre que nous avons la chance d'habiter aujourd'hui.

**Joël Cheval**, Conseiller régional,
**Gilles Vicat**, Conseiller municipal
Groupe Front National
Permanence sur rendez-vous : 04 75 05 31 77

**Gisèle Telmon et Christian Navarro**
Conseillers municipaux UMP

# Citoyennes de l'Europe

Elles ne sont pas Péageoises à proprement parler, mais ont été faites citoyennes d'honneur de la ville pour leur engagement sans faille à développer les relations européennes.

Michèle Kastner et Monika Allinger

En 1987, **Michèle Kastner,** professeur d'allemand au collège de l'Europe, se voit confier la mission d'organiser un véritable jumelage avec la ville de Schwaz (Autriche). Elle contacte alors **Monika Allinger**, son homologue côté autrichien, avec qui elle organise, dès 1988, les premiers échanges scolaires. Débutent alors 25 années de relations franco-autrichiennes au cours desquelles ces deux femmes se sont investies sans compter.

Guidées par un même idéal, une vision commune de l'Europe et de la pédagogie, elles ont eu à cœur d'ouvrir leurs élèves à la culture de l'autre, de leur inculquer la tolérance et l'ouverture d'esprit. Ainsi, chaque année depuis 1988, pas moins de cinquante jeunes Autrichiens et Français (soit plus de 1 200 élèves en 25 ans !) bénéficient de ces échanges européens, se rencontrent et partent ensemble à la rencontre de leurs pays.

Aujourd'hui retraitées, Michèle et Monika ont décidé de passer le flambeau. La municipalité a souhaité les remercier en leur remettant, le 16 avril dernier, la médaille de la ville.

# Hommage à Paulette Durand

Péageoise depuis la naissance, **Paulette Durand** (née Ferlin), était une figure locale connue de tous. Orpheline dès son plus jeune âge, Paulette a été élevée par ses grands-parents. À 18 ans, elle épouse Henri Durand avec qui elle partagera 69 années de vie commune. Épouse attentive, elle était toujours présente aux côtés de son mari. Elle l'a accompagné et épaulé au cours de sa longue vie politique, veillant à tout et s'occupant des moindres détails (**Henri Durand** a notamment été maire de Bourg de Péage de 1952 à 1995, conseiller général pendant 48 ans, conseiller régional et député). Leur couple et leur vie ont par conséquent toujours été associés à Bourg de Péage.

Paulette nous a quittés le 28 février dernier, à l'âge de 89 ans. Toutes nos pensées sont encore tournées vers sa famille et ses proches.

# Pompiers à l'honneur

Ils font partie de la cinquantaine de sapeurs-pompiers volontaires que compte le centre d'incendie et de secours de Romans et sont tous deux agents municipaux à Bourg de Péage.

En début d'année, **Franck Miloutinovitch** et **Patrice Bremard** ont été décorés pour leur engagement de secouriste : le premier s'est vu remettre une médaille d'or pour ses 30 ans d'activité, le second une médaille d'argent à l'occasion de ses 20 ans de service.

Une longévité exceptionnelle pour des pompiers volontaires : « *la durée moyenne d'engagement se situe plutôt aux alentours de neuf ans* », rappellent nos deux soldats du feu. Bien plus qu'une simple activité, c'est pour eux **une véritable vocation**.

« *Astreintes, gardes, interventions, etc. : c'est un engagement prenant, parfois difficile à concilier avec la vie familiale. Mais on a ça dans le sang.* »

Félicitations à ces hommes qui ne comptent ni leurs heures ni leurs efforts pour secourir autrui !

Franck Miloutinovitch (à gauche) et Patrice Bremard

# Ça bouge en Ville...

PROGRAMME DONNÉ À TITRE INDICATIF

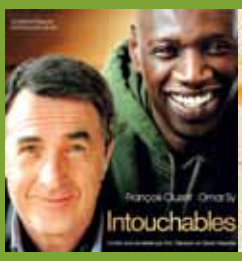

## JUIN

**• SAM. 15. 10 ANS DU BOIS DES NAIX**
Animations gratuites tout public. De 9h à 23h - Bois des Naix

**• DIMANCHE 16. BOURSE D'ÉCHANGES**
par le SEL des 2 rives. 12h - PM

**• DU 17 AU 21. JEUX OLYM'PÉAGEOIS**
par l'ITEP les Sources. De 9h à 17h - SB

**• MARDI 25. CONCERT D'ARPÉMA**
19h30 - SJC

**• MERCREDI 26. FÊTE DE LA MUSIQUE**
au Clos de l'Hermitage. À partir de 17h30

**• VENDREDI 28. GALA**
du Centre municipal d'art chorégraphique. 20h30 - SJC

**• SAMEDI 29. FÊTE DES TORDIÈRES**
Organisée par Échanges et Savoir-faire. De 10h à 19h - Les Tordières

**• SAMEDI 29. PORTES OUVERTES ET VISITES**
Complexe sportif Ilot de l'Europe. 14h

**• SAMEDI 29. GALA**
Twirling Bâton. 20h30 - GC

**• DIMANCHE 30. CONCERTS LES ENDIMANCHÉS**
De 12h à 23h - Quais de l'Isère

## JUILLET

**• MERCREDI 3. FESTIVAL FOLKLORE**
Empi et Riaume. 20h30 - PM (SJC en cas de pluie)

**• SAMEDI 6. CINÉ PLEIN AIR**
« Intouchables » (animations gratuites dès 20h). Projection à 22h - Derrière l'EFM

**• VENDREDI 12. REPAS RÉPUBLICAIN**
Offert par la Ville aux Seniors (+ de 60 ans). Inscriptions au Clos de l'Hermitage jusqu'au 2 juillet. 12h - PM

**• DIMANCHE 14. TOUR DE FRANCE**
À partir de 10h30 - Boulevard Alpes-Provence et Maladière

**• DU 19 AU 21. THÉÂTRE ET SPECTACLES**
Avec Village et Compagnies.
Tous les jours, de 10h à 23h - PM

**• MERCREDI 24. CONCERT**
Bach en Drôme des collines. 20h30 - La Parisière

## AOÛT

**• SAMEDI 3. CYCLISME**
Circuit de la Drôme des collines avec le Vélo Sprint RP. Départ 14h - EFM

**• MARDI 27. DON DU SANG**
De 15h à 19h - SJC

**• SAMEDI 31. CYCLOTOURISME**
« La Vercors-Drôme » par le Cyclo Club RP. Départ 7h - EFM

## SEPTEMBRE

**• JEUDI 5. VOYAGE DES SENIORS**
Inscriptions : Clos de l'Hermitage du 12 au 27 août, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. 14h - 17h.

**• SAM 7. FORUM DES ASSOCIATIONS**
De 11h à 19h - EFM.

**• DIMANCHE 8. VIDE-GRENIERS ET VIDE-JOUETS**
Par Échanges et savoir-faire et l'OSCP. 10h - EFM

**• LES 13 ET 14. FESTIVAL MUSIQUE AU PARC** - SJC

**• SAMEDI 14. JOURNÉE COUNTRY**
par Stomp and Go. De 10h à 21h - EFM

**• MARDI 17. THÉ DANSANT**
De l'Amicale des 2 Rives. 14h30 - SJC

**• SAMEDI 21. PÉTANQUE TRIPLETTES**
Challenge Carle. Pétanque péageoise. 13h30 - CJB

**• SAMEDI 21. SOIRÉE HUMOUR**
Par les Amis des fleurs. 20h30 - SJC

**• DU 24 AU 27. BOURSE VÊTEMENTS**
Par les Petites Fringues RP. SJC.
- Dépôt : le 24, de 9h à 15h30
- Vente : le 25 (9h à 19h) et le 26 (9h à 18h)
- Retrait : le 27, de 13h à 18h

**EFM** : Espace F. Mitterrand
**SJC** : Salle Jean Cocteau
**CJB** : Complexe Jean Bouin
**GC** : Gymnase Champagnat
**GV** : Gymnase Vercors
**SB** : Stade des Bayannins
**PM** : Parc Mossant
**MDE** : Maison de l'Enfance
: Entrée gratuite

**Bourg de Péage Infos** N°66

Trimestriel d'informations municipales édité par la Mairie de BOURG DE PÉAGE - Rue du Docteur Eynard - 26300 BOURG DE PÉAGE
Tél. 04 75 72 74 00 - Fax 04 75 05 09 67 - **Directeur de la publication :** Nathalie Nieson - **Rédactrice en chef :** Audrey Barnier
**Rédaction et photos :** Audrey Barnier, Frédéric Morenas (Hors mention), Fotolia - **Réalisation :** STUDIOVAL 04 75 02 56 36
**Impression :** Press'Vercors - **Distribution :** Distribal - Dépôt légal : Juin 2013 - Tirage : 6 500 exemplaires